Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1919)

Heft: 8-9

Vereinsnachrichten: Procès-verbal de 'Assemblée générale : du 16 Août 1919 à Bâle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbal de l'Assemblée générale

du 16 Août 1919 à Bâle.

Le président central M. *W. Röthlisberger* ouvre la séance à 10 h. 20 m. en rendant hommage à nos membres honoraires décédés dans cette année: M. Richard Kissling et M. Adrien Lachenal, ainsi qu'à nos membres actifs Tschan, W. Mueller et Neuenschwander.

En passant à l'ordre du jour, M. *Röthlisberger* informe l'assemblée de la radiation proposée de la Société du registre de commerce. Il n'en résulte que des frais, des dérangements et point de profit. Un notaire, indispensable pour cette démarche, assiste à l'assemblée. La proposition est acceptée et la radiation effectuée.

Le *rapport annuel* est lu ensuite en français et en allemand, et accepté.

M. *Röthlisberger* communique la démission du secrétaire M. Delachaux, en le remerciant des services rendus à la Société, et présente en même temps le nouveau secrétaire central, M. le Dr Keiser.

M. *Epitaux* (Lausanne), lit le procès-verbal de l'assemblée des délégués de la veille en français, et M. Geiser (Berne), son procès-verbal en allemand.

Le caissier central M. *Righini* rend compte de l'état de la caisse centrale, et après le rapport des reviseurs, lu par M. *Blailé*, l'assemblée donne décharge au caissier. Les comptes sont approuvés et les remerciements de la Société exprimés à M. Righini, pour les soins scrupuleux qu'il consacre aux finances.

Le budget de M. Righini est adopté. Ce dernier insiste sur l'état déplorable de la caisse et pour y remédier, il recommande vivement une intense propagande pour avoir de nouveaux membres passifs. Il est de rigueur que la Société compte au moins mille membres passifs ; des sections comme Zurich avec plus de cent en donnent la preuve de la possibilité. Cela ferait pour les caisses des sections une somme de fr. 10.000.— et une pareille pour la caisse centrale. Il est certain que les membres actifs préfèreront de secourir les finances de la société en gagnant de nouveaux membres passifs, que, forcés par les circonstances, payer une cotisation annuelle considérablement plus grande.

Quant aux élections statutaires, M. *Röthlisberger* donne connaissance de la démission de M. Perrier du comité central et de la proposition de la section de Genève qui désire remplacer le démissionnaire par M. Bocquet (Genève). Celui-ci est élu sans discussion. M. Hermenjat, qui aussi avait l'intention de démissionner, est déterminé de rester dans le comité central par un vote de l'assemblée des délégués.

M. *Righini* nous renseigne alors sur l'état de la caisse de secours, qui heureusement est en train de s'améliorer constamment et dont la fortune est maintenant de fr. 63.750.—. Elle s'augmente d'ailleurs cette année par la part qui lui revient sur le bénéfice de la vente des cartes du 1er août.

Sont admis sans discussion *46 candidats* comme membres actifs. (Voir leurs noms dans le procès-verbal allemand).

La proposition *Jeanneret* concernant l'union des forces intellectuelles, n'étant pas encore en état d'être discutée, est remise à une commission spéciale, qui étudiera la question. Elle se compose des membres Jeanneret, Silvestre, Mairet et Weibel et du secrétaire central le Dr Keiser.

La démarche du comité central, quant à la demande adressée au Conseil fédéral pour la *fixation du crédit fédéral pour les Beaux-Arts* à fr. 250.000.—, est approuvée.

Avec le but d'améliorer les conditions d'exposer dans la Suisse romande, une résolution est prise qui sera adressée aux autorités genevoises, vaudoises et fribourgeoises et à la Direction des Postes de la Chaux-de-Fonds.

Quant aux expositions à l'étranger, le président annonce que l'exposition en vue en Amérique n'aura lieu que l'année prochaine. M. le Dr Welti et M. le Dr Wartmann, de Zurich, auront la bonté de préparer le terrain. — La Galerie Crès (Paris et Zurich) organisera à Paris des expositions pour nos membres. 120 artistes pourront exposer par an, c'est-à-dire en quatre séries de 30 artistes à la fois. La première exposition sera pour le mois d'octobre. Les exposants n'ont à payer que les frais de transport.

Faits divers. Le président donne lecture d'une lettre de M. *Geiger* (Berne), qui désire une démarche collective contre des marchands d'art qui retiennent trop longtemps le bénéfice de la vente des tableaux. La demande de M. Geiger est renvoyée à la commission constituée pour étudier la question de l'union des forces intellectuelles.

Dans une lettre que nous adresse le « Heimatschutz », on demande notre secours contre l'envahissement des lignes électriques en pleine campagne. On est d'accord de soutenir les efforts du « Heimatschutz ».

Giugni (Tessin), adresse au Comité central le vœu de sa section qui aimerait voir se constituer la prochaine assemblée générale dans le canton du Tessin. Le Comité central remercie M. Giugni de son aimable invitation qu'il promet de prendre en considération.

M. *Righini* informe les membres de la Société que la Galerie Crès (Zurich) leur accorde l'entrée libre.

La séance est levée à midi et quart.

Le secrétaire : *Dr Keiser.*